



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.29/11

14 septembre 2004

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Vingt-neuvième session

Vienne, 9-11 novembre 2004

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITÉS DE L'ONUDI DANS LES PAYS SORTANT DE SITUATIONS DE CRISE

Rapport du Directeur général

En application de la résolution GC.10/Res.6, le présent document met à jour les informations communiquées dans le document IDB 28/5, qui portait sur les faits nouveaux et les mesures prises à la date du mois de mars 2004.

Introduction

1. Le document IDB.28/5 donnait les informations à la date du mois de mars 2004 sur les activités menées par l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise. Toutes les activités entreprises l'avaient été conformément au cadre et au plan d'action présentés pendant la vingt-huitième session du Conseil. Le présent document met à jour ces informations.

I. FAITS NOUVEAUX

2. En juin 2004, le Gouvernement haïtien s'est mis en rapport avec le Directeur général afin de pouvoir bénéficier d'une assistance de l'ONUDI. Puisque Haïti réunissait les critères spécifiés dans la présentation faite par l'ONUDI au Conseil à sa vingt-huitième session (brièveté de la période écoulée depuis la fin de la crise, attention de la communauté internationale retenue, fortes chances de mobiliser un financement), il a été inclus dans ce cadre. En prévision de la Conférence internationale des donateurs sur Haïti, tenue à Washington les 19 et 20 juillet 2004, le Gouvernement haïtien a élaboré un cadre de coopération intérimaire, qui a bénéficié de l'appui de 26 donateurs bilatéraux et multilatéraux. À la Conférence ont été faites des annonces de contributions pour un montant qui dépassa l'attente, soit plus d'un milliard de dollars. La délégation de l'ONUDI participant à la Conférence a également rencontré le Premier Ministre d'Haïti, qui considérait l'ONUDI comme un partenaire privilégié pour son pays. Le Premier Ministre a souligné plusieurs domaines dans lesquels, selon lui, l'ONUDI pouvait

contribuer aux efforts du pays concernant les politiques, les stratégies et le relèvement de l'industrie. Une mission de programmation complète de l'Organisation, mettant l'accent sur le relèvement de l'industrie, sera envoyée en Haïti en septembre 2004.

3. Concernant le Libéria en tant que pays nouvellement ajouté au programme des interventions après une crise présenté à la vingt-huitième session du Conseil, les contacts initiaux ont été pris et une mission de formulation aura lieu en octobre 2004.

4. Étant donné que des activités de programmation cruciales sont actuellement en cours de négociation et de conclusion tant sur le terrain qu'au Siège pour certains pays (en particulier l'Iraq), d'importants faits nouveaux sont attendus vers la mi-septembre 2004. C'est ainsi que le présent document porte sur des progrès provisoires et qu'un additif fournissant des informations à jour paraîtra avant le début de la session.

5. Outre l'additif, un document de stratégie sur les activités après une crise sera publié en tant que document de séance. Ce document de stratégie représente la mouture finale du document de séance de la table ronde distribué à titre officieux au cours de la dixième session de la Conférence générale en décembre 2003 et il y est tenu compte de la réaction des États Membres concernant l'approche de l'ONUDI.

II. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

6. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent document.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.